

Montreuil, le 1^{er} mars 2023



M. Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtftp@transformation.gouv.fr

M. Olivier DUSSOPT
Ministre du Travail, du plein emploi et de l'Insertion
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

N/Réf. : NP/AY/CLN
N°079_20230301

Objet : Préavis de grève pour la journée du 8 mars 2023 de 0 h à 24 h couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Messieurs les Ministres,

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous appelons les salariés et agents territoriaux à se mobiliser, pour que les questions d'égalité femmes-hommes dans la société et au travail soient une priorité, tant dans le secteur public que dans le privé, considérant que la lutte collective contre les inégalités, les stéréotypes sexistes et les discriminations subies par les femmes sont l'affaire de toute la CGT !

Dans la Fonction publique territoriale, les femmes perçoivent en rémunération nette moyenne 8,3 % de moins que les hommes. La Fonction publique est très fortement féminisée avec plus de 62 % de femmes. Elles sont 70 % des plus bas salaires les faisant basculer dans la précarité et la pauvreté. De plus, les femmes dans la Fonction publique ont globalement 30 % de primes en moins.

Alors que le président Macron a fait de la lutte contre les inégalités femmes/hommes la grande cause de ces deux quinquennats, les inégalités persistent

Le projet de réforme des retraites présage une fragilisation accrue des personnels les plus précaires, en première ligne les femmes avec, entre autres, un calcul de la pension particulièrement délétère pour les femmes qui ont souvent des carrières morcelées (congé maternité, temps partiel, temps non complet imposés). Reporter l'âge de départ à la retraite est mécaniquement défavorable aux femmes puisque 40 % d'entre elles partent avec une retraite incomplète. Elles seront doublement pénalisées puisqu'il manquera encore plus de trimestres donc une décote plus importante. De plus, la pénibilité des métiers féminisés n'est pas prise en compte.

La fédération CGT des Services publics revendique :

- L'abandon immédiat du projet de réforme des retraites et la retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous ;
- La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine et accès à la catégorie active permettant un départ à la retraite avant 60 ans sans décote ;
- L'arrêt de la précarité de nos emplois : un grand plan de titularisation et le passage en CDI des collègues en emplois précaires en grande majorité des femmes ;

... /...

- La suppression des ratios promus-promouvables qui impactent le déroulement de carrière des femmes (temps partiels, congés afférents à la maternité...);
- L'intégration statutaire des collègues précaires en majorité occupée par des femmes, pour pérenniser notre système de retraite et leur permettre d'accéder aux mêmes conditions de départ à la retraite que les agents titulaires (28 heures de travail minimums par semaine);
- La revalorisation des grilles indiciaires des métiers à forte prédominance, de meilleurs salaires pour que plus d'hommes aient envie d'intégrer nos métiers;
- L'augmentation des moyens et personnels dans les services sociaux et médico-sociaux, de soins et d'accompagnement pour une prise en charge de qualité dans tous les territoires;
- Un plan d'action avec des moyens pour un véritable plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Afin de mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes et de permettre aux personnels de notre champ fédéral de participer aux initiatives de mobilisation qui seront organisées, la fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 8 mars 2023, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale